Le serment d'Hippocrate et la lithotomie.

Contributors

Briau, René 1810-1886.

Publication/Creation

Paris: V. Masson, 1877.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/srjqncce

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

HIPPOGRATE ET LA LITHOTOMIE

HISTOIRE SOMMAIRE DES OPÉRATIONS TENTÉES
POUR GUÉRIR LES CALCULEUX

par le Docteur RENÉ BRIAU

Bibliothécaire de l'Académie de Médecine

SECONDE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

~6666 @ 3335-

PARES

CHEZ GEORGES MASSON

Libraire de l'Académie de Médecine boulevard Saint-Germain

Tous droits réservés.

Digitized by the Internet Archive in 2018 with funding from Wellcome Library

HIPPOCRATE

ET

LA LITHOTOMIE

Imprimerie Paul MASSON, place du Martroi, Orléans.

HIPPOCRATE ET LA LITHOTONIE

HISTOIRE SOMMAIRE DES OPÉRATIONS TENTÉES POUR GUÉRIR LES CALCULEUX

par le Docteur RENÉ BRIAU

Bibliothécaire de l'Académie de Médecine

SECONDE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE



PARIS

CHEZ GEORGES MASSON

Libraire de l'Académie de Médecine boulevard Saint-Germain

Tous droits réservés.

Ce Mémoire a été lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans les séances des 25 avril et 16 mai 1873.

AVERTISSEMENT

La première édition de ce Mémoire a été publiée en 1873 sous ce titre : LE SERMENT D'HIPPO-CRATE ET LA LITHOTOMIE. Quelques observations dont j'ai reconnu la justesse m'ayant été faites par plusieurs amis sur ce titre, qui selon eux, ne donne pas une indication exacte et complète de mon travail, je me suis décidé à le modifier. Malgré ce changement dans le titre et les quelques additions que j'ai faites à l'ouvrage, je dois avertir le lecteur qu'il ne diffère nullement, pour le fond comme pour la forme, de l'édition de 1873 depuis longtemps épuisée.

WELLCOME
LIBRARY
Pam (H) BRIAU

HIPPOCRATE

ET

LA LITHOTOMIE

Le sujet dont je vais avoir l'honneur d'entretenir l'Académie semble d'abord trop spécial et trop technique pour attirer son attention et se concilier son intérêt. Cependant, comme il s'agit, d'une part, de l'interprétation d'un texte grec; de l'autre, de faits historiques qui touchent par plusieurs points à l'histoire générale, j'ai pensé que la savante compagnie entendrait sans défaveur mon mémoire, et que la critique à laquelle j'ai le dessein de me livrer avait de quoi l'intéresser, ne fût-ce que comme observation de la marche de l'esprit humain dans les découvertes de la science et de l'art.

Au nombre des écrits qui portent le nom d'Hippocrate, il en est un dont l'authenticité est généralement reconnue, en tant du moins qu'il lui est contemporain ou même antérieur, et qu'il émane de la famille des Asclépiades; je veux parler du SERMENT, "Opxos, qui est en tout

cas un monument médical antique de premier ordre, empreint de grandeur et même de sentiment religieux. Les préceptes qui y sont simplement et brièvement exprimés sont d'une inspiration tellement élevée qu'ils ont pu dans tous les temps être, à juste raison, considérés comme une sorte de code moral de la profession médicale.

Toutefois, parmi ces préceptes, il en est un qui semble sortir du caractère général dominant dans ce texte vénérable ; et, à cause de cela, il a toujours été considéré comme difficile à comprendre et à motiver. Je veux parler de celui où l'auteur fait jurer à ses élèves de ne point pratiquer l'opération de la pierre : Οὐ τεμέω δὲ οὐδὲ κήν λιθιώντας, εκγωρήσω δε εργάτησιν ανδράσι πρήξιος τήσδε. «Jene taillerai point ceux qui souffrent de la pierre, je laisserai cette opération aux gens qui s'en occupent. » Ce texte est clair et précis: les manuscrits ne donnent point de variantes qui puissent en modifier la signification, et les plus savantes éditions d'Hippocrate sont unanimes pour reproduire la leçon que je viens de donner. La difficulté signalée par les commentateurs ou traducteurs n'est donc point dans le texte ni dans sa signification, elle existe tout entière dans le précepte lui-même et dans la pensée qui l'a dicté.

Dans le tome IV de sa trés docte édition des OEUVRES D'HIPPOGRATE, et dans l'argument dont il fait précéder le texte et la traduction du SERMENT, M. Littré a parfaitement résumé les discussions auxquelles a donné lieu le passage relatif à l'opération de la taille. Beaucoup d'auteurs ont voulu qu'il y eût là une faute de copiste et ont fait les plus grands efforts pour changer, suivant

leurs vues particulières, le sens qu'ils ne voulaient pas accepter. Personnellement, je ne puis oublier avec quelle vivacité et quelle conviction le savant et regretté professeur Malgaigne rejetait la possibilité qu'un médecin tel qu'Hppocrate eût pu proférer « un blasphème médical » comme celui du texte adopté, et à quelles arguties il avait recours pour se démontrer à lui-même qu'un chirurgien digne de ce nom n'a jamais pu vouloir défendre à ses éléves de pratiquer la taille ou lithotomie. Il aurait voulu pouvoir se ranger à l'opinion de Réné Moreau, qui prétendait voir dans le précepte du SERMENT la défense de pratiquer la castration. M. Littré avait eu lui-même la pensée de substituer dans le texte la leçon αἰτέοντας à celle de λιθιώντας, ce qui, en effet, aurait complétement changé le sens du précepte, lequel alors aurait été : « Je ne castrerai pas même ceux qui le demanderaient. » Mais le savant éditeur a reculé devant les indications dont il donne le détail. Et dans le fait cette opinion ne peut se soutenir que par une substitution de mots injustifiable devant l'unanimité des manuscrits.

D'autres auteurs, et c'est le plus grand nombre, ont admis l'interprétation donnée par le texte, qu'effectivement le Serment défend aux médecins de pratiquer la lithotomie et veut qu'ils laissent cette opération aux spécialistes; mais alors les objections surgissent en foule. Les médecins hippocratiques, disent quelques-uns, pratiquaient toutes les opérations chîrurgicales, et elles sont indiquées dans les livres de la collection; pourquoi donc cette exception si solennelle pour une seule d'entre elles ? Bien plus, ajoutent quelques autres, et plus particulière-

ment M. Littré, il est parlé dans les livres d'Hippocrate du cathéter ou de la sonde, comme d'un instrument ordinaire et d'usage commun, et du cathétérisme comme d'une opération journellement pratiquée dans diverses maladies de la vessie, et notamment pour constater si une pierre existe dans cet organe; comment donc pourrait-on concilier la défense du SERMENT avec cette pratique journalière du cathétérisme? « Ainsi ajoute M. Littré, voilà des médecins hippocratiques qui sondent les malades pour reconnaître si la vessie renferme une pierre, c'est le préliminaire nécessaire de toute opération de la taille; et soit qu'ils pratiquassent eux-mêmes cette opération, soit qu'ils la renvoyassent, comme le dit le Serment, à des lithotomistes de profession, ¿oyáτησιν ἀνδράσι, il est impossible de ne pas conclure de l'emploi du cathétérisme pour diagnotiquer la présence de la pierre à la pratique de l'opération pour extraire cette pierre; surtout si l'on se rappelle que les anciens gardant un profond silence sur l'invention de la taille, la relèguent par celà même dans les temps pour lesquels ils n'avaient pas de documents. »

Avec M. Littré, et pour les raisons qu'il donne jointes à plusieurs autres dont je parlerai plus loin, je regarde comme certain que l'opération de la taille etait pratiquée dans des temps bien antérieurs à Hippocrate.

Enfin, d'autres ont prétendu qu'il fallait voir là une injonction au médecin de ne pas descendre à l'office de chirurgien, office indigne de lui, en un mot quelque chose de semblable à ce qui a longtemps existé dans la médecine du moyen âge, alors que les chirurgiens étaient classés parmi les barbiers. Mais, dit encore avec

toute raison le savant éditeur de la collection hippocratique, il suffit d'énoncer cette opinion pour que chacun en voie l'absurdité. Tout dans les livres de l'école hippocratique montre que la médecine et la chirurgie étaient sur la même ligne, avaient la même dignité, étaient exercées par les mêmes hommes.

En définitive, tous ceux qui n'admettent pas le sens donné par le texte de tous les manuscrits sont réduits à faire des hypothèses invraisemblables, impossibles même, et en tous cas injustifiables; nous ne nous en occuperons pas dans la suite de cet écrit. Pour tous ceux, d'autre part, qui admettent le sens du précepte, tel que le donne le passage cité plus haut du Serment, ce précepte reste énigmatique, inexplicable, incompréhensible. La difficulté consiste donc à découvrir les motifs, le but et la portée de ce précepte. Le présent travail a pour objet et aura, j'espère, pour résultat d'éclairer ce problème et d'en donner la vraie solution. En effet, je me crois en mesure de faire voir comment Hippocrate est resté fidèle à lui-même en défendant à ses élèves de pratiquer l'opération de la lithotomie.

Pour bien juger cette difficulté et en trouver la solution, il faut d'abord se représenter la médecine hippocratique telle qu'elle existait réellement et telle qu'elle nous apparaît d'une manière évidente dans les divers et nombreux écrits que nous ont laissés ses maîtres; c'està-dire qu'elle était une science raisonnée, résléchie, établie sur ses vraies bases, éclairée par l'observation et l'expérience; en même temps un art libéral, éminent par sa dignité, son élévation et sa noblesse; enfin une profession indépendante, exercée avec moralité, délicatesse et probité, absolument respectable. C'est ainsi que la médecine se révèle à nous dans les écrits de la collection hippocratique, et particulièrement dans le Serment, dont j'ai fait ressortir ailleurs (1), et sous un autre aspect, la hauteur de vues et le sentiment profondément délicat. M. Littré, dans l'argument de la loi (2), remarque avec quel soin les vrais médecins tenaient à se séparer de la tourbe qui en prenaît le nom sans l'être.

De cette appréciation conforme en tous points à la vérité, découlera immédiatement la conséquence suivante : c'est que toute pratique aveugle, aventureuse, purement empirique, ne s'appuyant sur aucun principe ni sur aucune donnée scientifique, devait être bannie de l'enseignement, ainsi que de l'exercice professionnel, et interdite au médecin qui voulait demeurer honorable et jaloux de la considération publique comme de sa propre dignité.

Or, l'opération de la lithotomie telle qu'elle se pratiquait alors généralement, possédait au plus haut degré ces caractères d'aventure, d'empirisme aveugle, de danger plus ou moins immédiat pour la vie et de hasardeux expédient. Ceux qui la pratiquaient n'avaient aucune connaissance précise des parties sur lesquelles ils portaient leur scalpel. Quand ils avaient la bonne fortune de ne léser ni la vessie ni aucun des organes importants qui l'avoisinent, leur opération pouvait être couronnée

⁽¹⁾ L'Assistance médicale chez les Romains, ch. VII, p. 101.

⁽²⁾ Tome IV, p. 635.

de succès; mais c'était un pur hasard ou du moins un résultat heureux, et assez rare, d'une longue expérience; et dans aucun cas l'opérateur n'était certain, d'avance, d'avoir ce bonheur. Aucune règle fixe ne présidait au manuel opératoire, et c'est justement pour cela qu'on ne trouve point de description de la lithotomie dans les œuvres de l'école hippocratique. Il semble dès lors évident que c'est pour cette même raison que les médecins de cette école savante et réservée refusaient de faire une opération aussi livrée au hasard et aussi éloignée de toute donnée scientifique et raisonnée que l'était la lithotomie.

D'une autre part, cependant, la pierre dans la vessie est une maladie commune, fréquente, plus ou moins douloureuse, toujours très-incommode et tenant ses victimes, si l'on n'arrive pas à les en débarrasser, sous la menace incessante d'une catastrophe à peu près inévitable. De là la nécessité absolue de tâcher de la dissoudre ou de l'extraire d'une manière quelconque. Dès les temps les plus anciens, ainsi qu'on doit l'inférer de divers textes authentiques, les médecins étaient en possession d'instruments propres à la faire raconnaître d'une manière certaine, indépendamment même des signes plus ou moins positifs que pouvaient fournir les organes, tels, en particulier, que la nature des douleurs, leur siége et surtout les qualités physiques du liquide urinaire. Dans cette situation, et la mort étant presque certaine ou bien la vie insupportable si la pierre n'était pas enlevée, les calculeux demandaient avec instance à courir les chances de l'opération, et il se rencontrait des hommes hardis qui consentaient à faire ce qu'ils désiraient.

Sans aucun doute, ces hommes furent d'abord de ceux qui avaient quelques connaissances médicales générales, c'est-à-dire des médecins adonnés à l'observation et à l'exercice de l'art de guérir. Puis, enhardis par quelques succès et éclairés par l'expérience et une pratique plus ou moins longue, ou même encouragés par la faveur et la confiance publiques, ces hommes, ces médecins se firent, de l'opération de la taille, une spécialité, une occupation exclusive. Beaucoup d'entre eux devinrent periodeutes ou circulatores, c'est-à-dire qu'ils allaient de ville en ville, de pays en pays, exercer leur art spécial. On peut le conjecturer avec d'autant plus de probabilité que les textes anciens signalent un grand nombre de periodeutes, surtout parmi les médecins spécialistes, et que d'ailleurs les choses ne se passaient pas autrement en Europe dans le moyen âge et même dans les temps modernes.

La nécessité de l'opération de la taille est telle que l'on serait en droit d'affirmer, même sans preuves directes, qu'elle a dû être pratiquée dès la plus haute antiquité. Mais cette affirmation est étayée de preuves suffisantes pour qu'il ne puisse rester aucun doute sur la réalité de sa pratique fréquente. M. Littré en donne une des meilleures en citant les passages des écrits hippocratiques où il est parlé du cathéter et du cathétérisme comme nous en parlerions nous-mêmes, c'est-à-dire comme de choses depuis longtemps vulgaires et d'usage très-ancien. Or, puisque l'un des principaux objets du cathétérisme était de reconnaître si une pierre existait dans la vessie, le savant éditeur de la collection hippocratique en conclut nécessairement, et avec toute rai-

son, que l'opération de la taille était depuis longtemps pratiquée au temps d'Hippocrate, bien qu'elle ne soit décrite dans aucun ouvrage de cette époque et quoique le Serment défende de la faire.

Il nous reste, dans les auteurs anciens, trois descriptions plus ou moins détaillées de la lithotomie, en trois langues différentes, et ces descriptions nous donnent une connaissance tout à fait complète de la manière dont elle était exécutée à trois époques assez éloignées l'une de l'autre. L'une, en sanscrit, se trouve dans le livre de Suçruta; l'autre, en latin, est dans l'ouvrage de Celse; la troisième, en grec, nous a été laissée par Paul d'Egine. Ce dernier auteur florissait vers le milieu du vue siècle de l'ère chrétienne; Celse écrivait dans les commencements du les siècle, vers les temps de l'empereur Tibère; quant à Suçruta, nous ne savons rien de lui ni de l'époque où il vécut. Son traité de médecine a été publié en sanscrit à Calcutta en 1835, et M. Francis Hessler l'a traduit en latin.

Sans vouloir aucunement discuter ici la question de savoir vers quelles dates de l'histoire générale a pu être composé ou rédigé le livre de médecine de Sucruta, chose impossible à faire utilement dans l'état actuel de la science, je crois qu'il est difficile de nier que cet ouvrage contienne un grand nombre de passages empreints d'un caractère d'archaïsme incontestable et de prescriptions de pratiques religieuses, le plus souvent exprimés en Çlokas ou distiques, ce qui donne à ces textes une physionomie antique, tandis que d'autres portent les marques d'une rédaction plus moderne. L'illustre indianiste et docteur en médecine Wilson regardait comme

probable qu'à une époque reculée il existait une école de médecine célèbre à Bénarès (1) et croyait que l'ouvrage de Charaka était le plus ancien livre de médecine connu. M. Thomas Wise, de son côté, a accumulé de nombreux arguments appuyés de textes anciens pour démontrer l'antiquité du traité médical de Suçruta (2).

Quoi qu'il en soit, il reste hors de doute, même par le témoignage des écrivains grecs, non-seulement que l'expédition d'Alexandre-le-Grand n'a point introduit l'étude et la pratique de la médecine dans l'Inde, mais qu'au contraire cette contrée était déjà depuis longtemps en possession d'une science médicale dogmatisée et fondée sur l'observation et sur l'expérience lorsque les Grecs envahirent les Indes. C'es ce qui ressort avec toute évidence de plusieurs passages des fragments qui nous restent de l'historien Mégasthène et surtout des snivants: Είσὶ δὲ παρ' Ἰνδοῖς καὶ ἐπὶ τοὺς ξένους ἄρχοντες τεταγμένοι καὶ φροντίζοντες όπως μηδείς ξένος άδικήται · τοῖς δ'άρρωστούσι των ξένων Ιατρούς εἰσάγουσι καὶ τὴν ἄλλην ἐπιμέλειαν ποιούνται, καὶ τελευτήσαντας θάπτουσιν, ἔτι δὲ τὰ καταλειφθέντα χρήματα τοῖς προσήκουσιν ἀποδιδόασιν... Περί μὲν οὖν τῆς Ἰνδικῆς καὶ τῶν κατ' αὐτὴν ἀρχαιολογουμένων ἀρκεσθησόμεθα τοῖς ῥηθεῖσι. (Mégasthène, Frag. epit. Indic., 41 et 42, édit. F. Didot.) Il y a aussi chez les Indiens des magistrats préposés aux étrangers et s'étudiant à ce qu'aucun d'eux ne souffre

⁽¹⁾ It seems probable that Kasi or Benares was at an early period celebrated school of medicine... (Vishnu purana, p. 407, no 11. — London, 1840.)

⁽²⁾ Comment. on the Hindu system of medicine, London, -1860, in-8. - Review of the history of medicine, by Th. Wisc. - London, 1867, 2 vol. in-8.

une injustice. Si quelqu'un de ces derniers tombe malade, ces magistrats font venir des médecins et pourvoient à tous ses besoins. S'il vient à mourir, ils se chargent des funérailles et rendent à sa famille tous les biens qu'il laisse... Mais contentons-nous de ce qui vient d'être dit sur l'Inde et sur ses antiquités. » Il est clair, par ces dernières paroles, que Mégasthène parle de cette institution des médecins indiens comme d'une chose très-ancienne.

Dans un autre passage, le même historien affirme que, après les Çramanas (Σαρμάναι), cesont les médecins qui sont le plus honorés: Μετὰ δὲ τοὺς Ὑλοβίους δευτερεύειν κατὰ τιμὴν τοὺς ἰατρικούς (1). « Après les gens des forêts, ce sont les médecins qui sont le plus honorés (2). » Néarque dit que Alexandre avait près de lui les plus habiles des médecins indiens: καὶ ἐπὶ τῷδε Νέαρχος λέγει συλλελεγμένους ἀμφ' αὐτὸν εἶχεν ᾿λλέξανδρος Ἰνδῶν ὅσοι ἰατρικὴν σοφώτατοι (3): « Néarque ajoute que Alexandre avait près de lui les Indiens les plus habiles dans la médecine. » Strabon affirme, d'après d'autres auteurs, que les anciens Indiens ne s'appliquaient à aucune autre science qu'à la médecine: μὴ ἀκριβοῦν δὲ τὰς ἐπιστήμας πλὴν ἰατρικῆς (4).

Voilà, ce me semble, des autorités irrécusables qui attestent l'antiquité de la médecine dans l'Inde, et je n'ai pas épuisé la liste de ces témoignages. Je me contente d'ajouter qu'il est fait assez souvent mention des

⁽¹⁾ Ibid., lib. III, 40.

⁽²⁾ Pour comprendre ce passage de l'historien grec, il faut savoir que les Çramanas étaient livrés à l'ascétisme et qu'ils vivaient en anachrorètes dans les forêts.

⁽³⁾ Arrian., Indica, cap. xv.

⁽⁴⁾ Lib. XV, cap. 1, 34.

médecins dans le livre de la loi de Manou, et qu'ils y sont désignés comme des hommes familiers et jouant dans la société brahmanique un rôle populaire et non sans importance (1).

Si aux démonstrations directes qui précèdent on joint les considérations que j'ai présentées dans un autre ouvrage (2) sur la nécessité de la pratique médicale dans toute société jouissant d'un commencement de civilisation, on se convaincra facilement que la médecine a dû être exercée dans l'Inde à une très-haute antiquité, et que les livres de Charaka et de Sucruta, quelle que soit la date de leur rédaction définitive, n'ont fait que reproduire une grande partie des traditions, des enseignements depuis longtemps connus et mis en pratique, et fondés sur l'observation et sur l'expérience. En ce qui concerne l'opération de la pierre, elle est si impérieusement indispensable qu'elle a dû être une des plus anciennement hasardées. Or, voici la description de cette opération, extraite du livre de Sucruta, telle que nous la trouvons dans la traduction latine de M. Hessler, Elle porte bien les caractères de l'exactitude ; il n'est pas inutile d'ailleurs de dire que M. Hessler est à la fois médecin et indianiste.

L'issue de l'opération, même faite par un médecin habile, est incertaine. Aussi doit-on la considérer comme la dernière ressource. Si on ne la fait pas, la mort est indubitable; si on la fait, le malade a chance de vivre.

⁽i) Manava Dharma Sastra. Lois de Manou, traduites du sanscrit par A. Loiseleur-Deslongchamps: — liv. III, 152, id., 180-liv. IV, 179; id., 212; id., 220 — liv. IX, 284; id., 293 — liv. X, 47; id., 87.

⁽²⁾ L'Assistance médicale chez les Romains, chape 1".

C'est pourquoi, après avoir invoqué Isvara, le médecin probe doit opérer. »

- « Lorsque le malade a été oint, purgé des humeurs viciées; quand son corps est un peu amaigri, qu'on l'a frictionné et fait transpirer; après qu'il a mangé, qu'il a joui des bienfaits du sacrifice, des vœux et des bénédictions suivant les rites ; qu'enfin il est muni de toutes les choses nécessaires, le médecin doit lui adresser d'abord des paroles de consolation. Ensuite il prescrit à un homme vigoureux et sans peur de s'asseoir sur un escabeau de la hauteur du genou. Il fait d'abord placer le malade sur les cuisses de celui-ci, puis le renverse sur le dos, les cuisses levées en l'air et couché dans les plis de ses vêtements ; il lui attache ensemble, enl es rapprochant, les bras et les genoux, soit avec un lien, soit à l'aide de ses vêtements de dessous. Le médecin alors doit frictionner le côté gauche de la région ombilicale convenablement ointe, la fouler avec le poing en descendant depuis l'ombilic vers le bas de l'abdomen, jusqu'à ce que le calcul soit tombé au fond. Ensuite, après avoir trempé dans l'huile les doigts indicateur et médian de la main gauche, dont les ongles ont été préalablement coupés, il les introduit dans l'anus en suivant la direction de la suture, et attire avec adresse et vigueur les parties situées entre l'anus et le pénis. Il atteint ainsi la vessie, qui doit être indolore, relâchée et point inégale; il la presse vigoureusement d'en haut avec ses deux doigts, de telle sorte que la pierre vienne saillir à l'instar d'un nœud. .
- « Si, le calcul étant saisi, le malade tombe en défaillance et laisse pendre sa tête comme s'il était tué, et s'il

devient semblable à un mort, que le médecin s'abstienne d'extraire le calcul; car, s'il le fait, le patient mourra nécessairement. Mais, en l'absence de ces symptômes, il doit entreprendre l'extraction de la pierre. »

« Ayant donc soin de laisser la suture du côté gauche sur une étendue d'un grain d'orge hexasticon, le médecin doit prendre un scalpel proportionné à la grosseur du calcul; il peut aussi agir du côté droit si la commodité de l'opération l'exige; du moins quelques-uns le prétendent. Le médecin doit faire attention à ne diviser ni écraser la pierre; car s'il reste un fragment, si petit qu'il soit, il finit par grossir. C'est pourquoi l'opérateur doit saisir avec la pince le calcul tout entier. »

Telle est la description de Sucruta Comprenant bien tous les dangers de cette opération aventureuse, l'auteur commence en déclarant qu'on ne doit la pratiquer qu'à la dernière extrémité, et il la termine en énumérant les principaux dangers auxquels elle expose le malade et qu'il invite le médecin à éviter de son mieux. Alnsi il lui recommande de ne pas blesser les uretères, les canaux spermatiques, les organes de la génération, la suture, l'anus et l'abdomen ; seulement il n'indique pas et ne pouvait pas indiquer les moyens propres à éviter ces accidents; et de fait, avec cette manière d'opérer et dans l'ignorance où l'on était de la structure des parties intéressées dans l'opération et de leurs rapports réciproques, il n'existait véritablement aucun moyen certain et efficace de les empêcher de se produire. Toutefois, il est facile de comprendre qu'un homme intelligent, observateur et prudent, pouvait, en se livrant à cette spécialité, y acquérir une très-grande expérience et une

habitude qui lui donnaient plus de sureté dans le manuel opératoire, ainsi qu'une dextérité propre à le guider à travers tous les dangers et à lui faire éviter plus souvent les accidents redoutables qu'il connaissait. Il arrivait ainsi, à force de tact et d'habileté, à rendre ses succès plus nombreux; mais c'était toujours une qualité personnelle en dehors de la science, puisqu'elle ne pouvait ni être enseignée, ni être acquise par l'étude. C'est évidemment à cette sorte d'opérateurs extra-scientifiques que Hippoc ate voulait qu'on s'adressât.

La description de Celse est beaucoup plus détaillée que celle de Sucruta et par conséquent plus complète, car on doit remarquer que ce dernier auteur, n'indique aucunement la manière d'inciser, pas plus que l'endroit où il faut porter le scapel ni la profondeur à laquelle il doit atteindre. Il dit seulement que les manœuvres préliminaires doivent avoir pour but et pour résultat d'amener la pierre au fond, de manière à lui faire produire une saillie extérieurement, et sans aucun doute au périnée. Ce but une fois atteint, le médecin devait couper toutes les parties qui recouvraient le calcul en se servant de ce calcul même comme d'appui. Suçruta n'entre point dans tous ces détails pourtant essentiels, et les suppose probablement connus de ses lecteurs, et on les apprenait en voyant opérer. L'auteur du livre connu sous le nom de Suçruta était un médecin qui enseignait la science à des élèves déjà plus ou moins initiés.

Celse, au contraire, était un polygraphe qui n'avait jamais pratiqué la médecine et ne la connaissait que comme un amateur instruit. En cherchant à l'exposer aux hommes studieux comme lui, il ne devait négliger aucun détail; d'autant plus que, ainsi qu'il nous l'apprend, et malgré le précepte du serment hippocratique, la médecine scientifique, à la belle époque de l'école d'Alexandrie, s'était emparée de l'opération de la taille et avait essayé d'en rendre toutes les particuliarités essentielles un peu moins primitives et barbares. Elle avait fait des efforts pour la soumettre aux mêmes règles que les autres opérations; mais ces efforts furent vains et ne produisirent que des modifications de forme et sans importance, puisque nous constatons, par la description minutieuse de Celse, que le procédé opératoire est en définitive le même qu'auparavant, et qu'il n'est ni plus sûr, ni mieux entendu, ni moins exempt de péril, ni plus scientifique, en un mot, que celui des Indiens.

Au reste, Celse écrivait au siècle d'Auguste ; par conséquent sa description est élégante et du plus beau styte. Les diverses phases de l'opération y sont présentées savamment dans leur ordre et avec une méthode parfaite. Les conseils de prudence, de ménagements, de précautions de toutes sortes, y sont prodigués dans un langage net, précis, clair et digne en tous points de la belle époque littéraire où vivait l'auteur. Mais en ce qui concerne l'opération elle-même, rien ne diffère au fond de la description sanscrite, pas même la réflexion triste de Sucruta, savoir, que cette opération est périlleuse et qu'il ne faut la faire que comme suprême ressource. La seule modification un peu intéressante rapportée par Celse est celle qui fut imaginée par un médecin alexandrin du nom d'Ammonius, non point dans le mode opératoire, mais dans un détail de l'extraction du calcul; elle consistait en ce que, si la pierre se trouvait trop

grosse pour passer à travers l'ouverture faite par le scalpel de l'opérateur, il fallait la fendre en plusieurs morceaux et tirer l'un après l'autre chaque fragment.

Il est bon de faire remarquer tout de suite que, pour diviser la pierre, Ammonius la saisissait avec un crochet et la fixait solidement pour qu'elle ne put s'échapper sous le choc; puis il appuyait contre cette pierre le bout d'une tige de fer, et, en frappant avec un marteau sur l'autre bout de cette tige, il divisait ainsi le calcul. Ce qui rend ce détail intéressant, c'est que cette manœuvre est précisément celle de la lithotritie et qu'il n'y avait qu'un pas à faire pour arriver au broiement de la pierre dans la vessie, en y introduisant un instrument par le canal naturel et sans aucune incision. Nous verrons tout à l'heure que ce pas fut assez vite franchi.

La troisième description ancienne de la lithotomie est celle de Paul d'Égine, qui vivait vers le milieu du vue siècle de notre ère, ainsi que je l'ai démontré dans l'édition que j'ai publiée du Traité de Chirurgie de cet auteur (page 21 et suiv.). Cette description est beaucoup moins littéraire et moins détaillée que celle de Celse; mais elle est plus nette, plus précise et, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus chirurgicale que celle de Sucruta. Du reste, elle ne révèle aucun fait nouveau, sinon que l'auteur affirme en termes pittoresques que, aussitôt l'incision faite en se servant de la pierre comme point d'appui au scalpel, celle-ci s'élance quelquefois gracieusement et sans aucun retard au dehors : Xwolc ἀναβολής χαριέντως ὁ λίθος ἐκπηδα. Ce détail, que la pierre ellemême poussée jusqu'à faire saillie au périnée sert de point d'appui au couteau du chirurgien, est un très-bon commentaire à la description de Suçruta et fait bien comprendre le motif des manœuvres qui précédaient l'incision.

Pour tout le reste, et à part les pratiques de religion, l'opération s'exécute, au temis de Paul d'Égine, exactement comme à l'époque de Sucruta ; de sorte qu'aucun progrès réel et durable n'avait eu lieu depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'entrée du moyen âge dans la manière de pratiquer l'extraction de la pierre par la lithotomie, et c'est là une cluse curieuse et intéressante à considérer dans l'histoire de l'esprit humain. Voilà une opération nécessaire, disons mieux, indispensable au salut d'un grand nombre d'hommes ; et malgré l'intérêt immense qui existait à la fois pour les calculeux et pour ceux qui leur donnaient des soins, à découvrir un moyen plus facile et molns chanceux de les guérir, malgré les efforts inouis qui furent certainement tentés pour arriver à ce but, aucune amélioration tant soit peu notable n'eu, lieu ni dans la théorie ni dans la pratique de l'opération. On la faisait encore au commencement du viie siècle comme au temps de Sugruta. Aucun progrès sérieux ne fut fait pendant des milliers d'années, où elle resta constamment sous le joug d'un empirisme dangereux et où elle était exécutée dans l'ignorance et dans l'aveuglement. Cet état de choses dura même encore pendant tout le moyen âge et jusqu'au commencement du xvie siècle. Ce n'est, en effet, que vers l'an 1520 qu'un médecin de Crémone, Jean de Romani, eut l'idée d'introduire préalablement le cathéter dans la vessie, afin de s'en servir comme d'un guide pour conduire sûrement l'instrument tranchant dans cet organe. Cette idée très-simple réalisa un perfectionnement considérable dans le manuel opératoire, et suffit pour faire sortir définitiuement la lithotomie de la voie empirique et barbare et pour lui ouvrir la voie scientifique et rationnelle.

Ainsi la moindre réflexion, le plus petit effort d'esprit fait dans une bonne et vraie direction, une application simple et facile d'un instrument qui était dans toutes les mains, et dont l'usage et le maniement étaient vulgaires et cotidiens parmis les chirurgiens, voilà ce qu'il fallait pour amener un immense progrès et sauver la vie d'un grand nombre de calculeux! Et pourtant ce progrès ne fut réalisé qu'après des milliers d'années d'étude et de pratique! Il n'y avait rien à inventer, puisque la sonde était connue et employée même pour reconnaître si une pierre existait dans la vessie; il suffisait d'assigner à cet instrument une destination nouvelle, un autre but à atteindre, et personne n'eut cette pensée, ou du moins personne ne l'appliqua.

On ne saurait trop s'étonner de ce singulier phénomène de l'esprit humain, de cette pauvreté apparente dans le domaine de la réflexion, lorsqu'on le voit dans d'autres circonstances si prompt à saisir la plus petite lueur de vérité pratique. Est-il permis de croire que l'on aura donné la véritable explication de ce fait, en disant que, d'une part, les hommes de l'art ne faisaient qu'à leur corps défendant une opération qui ne sauvait qu'un petit nombre de malades et ne satisfaisait point leur sentiment d'hommes de science, et que, d'autre part, on avait généralement la brillante mais vaine espérance de guérir la pierre sans aucune opération, ce qui

détournait les esprits sérieux de toutes recherches ayant pour but l'amélioration et le progrès du procédé opératoire?

Ce dont on ne peut douter, c'est que des efforts extraordinaires, incessants et opiniatres furent tentés dans le cours des siècles pour arriver à la guérison d'une maladie aussi grave et aussi commune que la pierre. Mais ces efforts ne portèrent point, à ce qu'il semble, sur les moyens de rendre l'opération plus sûre et moins dangereuse. En tous cas, il n'en reste point de traces, ce qui prouve bien que tout le monde la regardait comme une ressource ultime et ne laissant que peu d'espoir. Les médecins ne tentaient point de l'améliorer, parce qu'ils répugnaient à la pratiquer. Sans aucun doute, les tentatives multipliées auxquelles se livrèrent les expérimentateurs pendant de longs siècles tendirent à peu près toutes à découvrir des liquides propres à dissoudre les calculs dans les voies urinaires, soit qu'on les fit prendre en boisson aux malades, soit qu'on les leur injectat directement dans la vessie à l'aide d'instruments appropriés.

Les anciens livres grecs de médecine et principalement ceux de la basse époque sont remplis de formules inventées dans ce but et présentées comme devant avoir ce résultat qu'elles n'atteignaient jamais; elles nous sont restées comme pour témoigner de la direction fausse que prenaient les esprits et de l'abondance stérile dont ils firent preuve dans la poursuite de ce mirage séduisant appelé la dissolution de la pierre dans la vessie. C'est ainsi que les recherches s'égaraient dans une voie erronée et inféconde. elles s'y maintinrent pendant des siècles avec une constance, un courage et une opiniâtreté dignes

d'un meilleur sort et n'aboutirent en définitive à aucun résultat utile. On voulait à tout prix éviter l'opération de la taille, et l'on ne perdit jamais l'espoir d'atteindre ce but; et il est très-vrai qu'on en arriva bien près, si l'on ne l'atteignit pas complétement, mais non point à l'aide des dissolvants.

En effet, plusieurs siècles avant que l'idée lumineuse et féconde de Jean de Romani eût été mise en pratique, il était survenu un fait chirurgical des plus intéressants. Cette sonde, ce cathéter dont la science médicale était en possession depuis les temps les plus anciens et qui rendait tant de services, soit comme instrument d'investigations pour rechercher si la pierre existait dans la vessie, soit aussi comme moyen de vider cet organe ou d'y injecter des liquides, cet outil si simple dont on n'eut pas l'idée de se servir comme guide pour le couteau du chirurgien, on avait eu la pensée de l'utiliser pour servir de conducteur d'une tige de fer propre à broyer les pierres sans opération sanglante et sans aucune solution de continuité; en un mot le cathéter ou la sonde donnèrent l'idée de l'instrument lithothrypteur ou lithotriteur, et l'art de brover les pierres et de réduire en poussière les calculs dans la vessie même sans aucune incision fut inventé. A quelle époque eut lieu la première tentative de broiement? C'est ce qu'il est impossible de déterminer avec précision. Mais ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que la lithrotritie était pratiquée au commencement du ixe siècle de notre ère.

Je vais essayer de mettre ce fait en évidence par une suite de textes dont le plus ancien et le plus explicite est d'un auteur grec qui vivait à l'époque que je viens d'indiquer. Ce texte me fut signalé, il y a une vingtaine d'années, par M. le docteur Olympios d'Athènes, qui luimême en avait, comme il le déclare, reçu l'indication du professeur Manousès. Je l'ai trouvé dans la VIE DE SAINT THÉOPHANÈS écrite par un de ses contemporains et amis qui n'a pas laissé son nom. Cette biographie, parfaitement authentique, se trouve en tête de l'ouvrage du saint intitulé : CHRONOGRAPHIE, ouvrage publié dans la collection des historiens byzantins(1). J'en ai extrait le texte suivant que je signale à l'attention du lectour. Il est ainsi conçu : Τότε δη τότε πρὸς πόλιν καλεΐται καὶ ὁ θαυμάσιος, οὐ τυραννική γαρ βιαία χειρὶ, ἀλλὰ θωπείαις ταῖς ἐξ ἔθους δήθεν ἐκμαλασσόμενος: « Κατ' ἐχθρῶν, » φησίν, « ἐκστρατεία μοι παρέστη, καὶ δέον ταῖς εὐχαῖς καθοπλισθέντα πρότερον, ούτω συμμίξαι τοῖς πολεμίοις. » 'Ο δὲ (Θεαφάνης) τὸ τῶν τρόπων κακόηθες ἐπιστάμενος, νεφρῷ πολυχρονίω καὶ δυσουρία τρυχόμετις όργανα γάρ διὰ τοῦ φυσιχοῦ ύπονόμου τη κύστη παραπεμπόμενα καὶ τοὺς ἐγκειμένους ἐν ταύτη διαθρύπτοντα λίθο τοῖς έκτὸς παρεπέμποντο, τὴν ἔξοδον τῷ ὑγρῷ περιττώματι, ὡς ὁυνατὸν, ἀχώλυτον μηχανώμενα. Τούτοις οὖν τρυχόμενος καὶ κλινήρης διὰ βίον ύπάρχων, άκατίω περαιωθείς πρός την βασιλίδα πόλιν έγκαθορμίζεται.

Voici la traduction littérale de ce texte : « C'est alors que fut aussi appelé à la ville cet homme admirable (Théophanès), non par la tyrannie et la violence, mais par les carresses et les flatteries habituelles. « J'ai à soutenir une guerre contre les ennemis, » lui disait l'empereur, « mais, pour les combattre, il faut d'abord que je sois armé de tes prières. » Or, Théophanès, réfléchissant à la méchanceté de son caractère, et bien qu'il fût tourmenté par une néphrite chronique et par une dysurie,

⁽¹⁾ Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ, tome 39. – Théophanis Chronographia, vol. 1°, p. xxxiv. – Bonn, 1839.

— en effet, des instruments avaient été introduits dans la vessie par le canal naturel, et, après avoir broyé les pierres qui s'y trouvaient, les apportaient au dehors et enlevaient autant que possible mécaniquement tout obstacle à l'écoulement de l'urine, — et quoique ainsi tourmenté il passat ses jours au lit, il se fit transporter sur un bateau et débarqua dans la ville impériale.

Ces faits avaient lieu sous l'empereur Léon l'Arménien, vers l'an 816 (1), et saint Théophanès, après avoir passé les deux dernières années de sa vie dans une prison, y mourut le 12 mars 819. Il avait donc survéeu trois ans au broiement de sa pierre, et dans des conditions bien propres à empêcher cette opération de réussir.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir la nettete, la clarté et l'importance de ce texte. Il est impossible de décrire en moins de mots et d'une manière plus saisissante l'opération "aite à saint Théophanès. La précision de cette description est d'autant plus démonstrative qu'il est de toute évidence que le biographe ne la fait qu'incidemment, sans y attacher aucune importance intrinsèque, et entre parenthèses. Il n'emploie aucun mot technique ou spécial; il ne connaît pas les termes scientifiques; il est visible, en un mot, qu'il parle de ce qu'il a vu, mais seulement pour donner de la clarté à son récit et surtout pour attirer l'intérêt du lecteur sur son personnage en mettant en relief toutes les difficultés et les dangers qui existaient pour le saint dans son obéissance aux désirs de l'empereur. Toutes ces circonstances donnent au fait de cette opération de litho-

⁽¹⁾ Bolland., 1er avril.

thrypsie une authenticité qui me paraît indiscutable et qui me le font considérer comme acquis sans conteste à la science.

J'ajoute que l'expression διαθρύπτοντα, de θρύπτω, spécifle absolument que la pierre fut broyée, écrasée par
l'instrument, et non point usée et réduite en poussière
par le frottement, car dans ce dernier cas l'auteur n'aurait pas manqué d'employer le verbe τρίδω. Aujourd'hui
on appelle à tort du nom générique de lithotritie l'une
et l'autre manière d'opérer; et, à vrai dire, le broiement ou écrasement est à peu près exclusivement employé, ce qui rend tout à fait impropre l'expression de
lithotritie.

Voilà donc le broiement de la pierre certainement connu et pratiqué au commencement du 1xe siècle de l'ère chrétienne; et il est probable que si le procédé avait été nouveau et encore inconnu notre auteur l'aurait mentionné. Mais contentons-nous de ce qu'il nous dit, et, après avoir constaté tous les faits de son récit, arrêtons-nous sur une réflexion qui se présente immédiatement à l'esprit : comment comprendre et expliquer qu'une pareille opération, faite à peine un siècle après la mort de Paul d'Égine, et un peu plus d'un siècle et demi après la destruction de l'école d'Alexandrie, dans un des pays les plus éclairés du monde, ait pu se perdre dans le cours des siècles suivants, à ce point qu'elle a dù être véritablement réinventée de nos jours? C'est là un problème qu'il n'est pas impossible ni même trèsdifficile de résoudre.

Nous avons vu que l'opération de la pierre dite lithotomic avait été en général rejetée en dehors de la méde-

cine scientifique et repoussée par les médecins consciencieux, et justement honorés, comme une opération empirique, dangereuse et faite en dehors de toute règle doctrinale. Elle restait par conséquent le domaine pour ainsi dire patrimonial de quelques familles dont les membres s'adonnaient exclusivement, de père en fils, à cette opération et y acquéraient une expérience consommée qui leur valait des succès plus nombreux que d'autres n'en auraient pu obtenir. On ne peut douter que celui qui eut le bonheur de trouver le moyen de réduire en poussière les pierres de la vessie sans opération sanglante, et qui s'en servit avec succès, se garda bien de faire connaître ses instruments et sa manière de les employer. Il en fit sans aucun doute un secret qu'il transmit à son fils, afin de tirer le plus de profit possible de sa découverte. C'est là une conjecture qui acquiert un véritable degré de certitude, si l'on réfléchit que les choses se sont toujours passées ainsi dans tous les temps et dans tous les lieux, toutes les fois que l'intérêt personnel et la cupidité y ont trouvé leur compte, et l'amour du lucre sa satisfaction; et sans sortir de la spécialité de notre sujet, rappelons ici que l'on a vu à plusieurs reprises, et de nos jours encore, des chirurgiens dissimuler avec le plus grand soin à la vue de tout le monde et du malade lui-même les instruments dont ils se servaient pour opérer.

Or, le secret des instruments de lithothrypsie put tomber et dut effectivement finir par tomber dans des mains inhabiles, chez un homme riche, insouciant, préférant le plaisir au gain, et qui, n'ayant plus la volonté ni le besoin de l'exploiter, le laissa peu à peu inappliqué sans le transmettre à d'autres, et finalement tomber dans l'oubli. Sans doute cet oubli ne fut pas d'abord complet; des transmissions de plus en plus insuffisantes durent avoir lieu; des récits plus ou moins exacts et des traditions obscures ou incomplètes dans les détails finirent très-probablement par rendre les instruments inaptes au service auquel on les destinait et leur maniement difficile, de sorte que leur application, devenant pleine d'embarras, les hommes qui s'en servaient obtinrent moins de succès et eurent plus de revers, ce qui est essentiellement propre à faire tomber en désuétude un procédé opératoire. Il est tout à fait vraisemblable que les choses se passèrent ainsi, car dans la suite des temps postérieurs à celui de saint Théophanès, et principalement chez les Arabes, qui seuls à cette époque avaient hérité de la science hellénique, on retrouve des traces de divers modes de destruction de la pierre sans instruments tranchants dans des auteurs de différentes époques, ce qui prouve que la tradition n'en avait jamais été perdue tout à fait.

Parmi ces derniers, et en suivant l'ordre des temps, nous trouvons dans le dixième siècle le célèbre médecin arabe Avicenne (1) qui parle de la pulvérisation de la pierre dans la vessie, à l'aide du diamant. Il s'exprime ainsi: Dicunt quod quum ex ipsa (smyride) adhæret granum unum in extremitate syringæ annexum glutini romano et intromittitur in vesica, frangit lapidem (2). « On dit

⁽¹⁾ Son nom arabe complet est: Abu ali Hussein ben abdallah ibn Sina.

⁽²⁾ Canon, Lib. 2, Tract, 2, cap. 20, p. 264. — Venetis, apud June tas 1595. — La traduction latine que nous donnons ici est celle de Gérard de Crémone.

que lorsque l'on fixe un granule de cette substance (smyris) (1), avec de la glu romaine à l'extrémité d'une sonde que l'on introduit dans la vessie, on brise la pierre. »

Jean Serapion mentionne le même fait en termes analogues et peut-être même plus explicites : frangit etiam
num vesicæ calculos parvum ramentum ex ejus (adamantis) fragmentis concisum, styloque ferreo gummiadglutinatum et urinariæ fistulæ inditum (2) « On brise aussi
» les calculs de la vessie avec un petit fragment detaché
» d'un marceau de cette substance (le diamant) collé au
» bout d'un stylet en fer avec de la glu et inséré dans une
« sonde urinaire. »

Pour le onzième siècle, nous citerons le chirurgien arabe Abou'i Kassem plus connu sous le nom Albucasis(3). Deux passages célèbres et souvent reproduits de cet auteur contiennent l'indication et même la description du broiement des calculs dans la vessie. Son procédé opératoire était bien imparfait et exposait même les malades à des dangers immédiats. Il est d'ailleurs décrit en termes sommaires et assez obscurs ; aussi ces textes ont-ils donné lieu à de longues et vives controverses, il y a une cinquantaine d'années. Mais enfin il est impossible de méconnaître que le procédé avait une ressemblance réelle

⁽¹⁾ Σμύρις λίθος ἐστὶν ἢ τὰς ψήφους οἱ δακτυλιολόφοι σμήχουσι « La Smyris est une pierre avec laquelle les bijoutiers polissent les gemmes. » — Dioscor. 5, 166 —

⁽²⁾ Johannis Serapionis lib. de simplicibus, ex mineralibus, cap. 391, de lapide adamanto — Venetiis, 1514 — vide etiam : venetiis, 1550 ap. Juntas, cap. 381, de temperamentis simplicium — il y a des variantes.

⁽³⁾ Son nom complet est: Abou'l KassemKhalaf ibn abbas azzah-raoui. — Il mourut à Cordoue en 1107.

avec un des modes opératoires mis en usage dans ces derniers temps. Il consistait à perforer la pierre avec une tige de fer.

Au treizième siècle, un savant arabe connu sous le nom de Teifaschi (1) signale à son tour, pour l'avoir vu mettre en œuvre, le procédé de destruction de la pierre par le frottemeut à l'aide d'un diamant fixé au bout d'une tige métallique que l'on introduisait dans le réservoir urinaire. C'est bien là le mode opératoire indiqué par Avicenne et par Jean Sérapion.

Un peu plus tard, un cinquième écrivain arabe Kaswini (2), celui que l'on a surnommé le Pline des arabes, rapporte un fait qui lui est personnel de broiement de la pierre à l'aide du diamant.

M. Clément Mullet a donné des détails sur plusieurs de ces exemples de lithotritie dans un Mémoire publié au numéro de juin 1837 du Journal asiatique (3).

En poursuivant ces recherches, nous trouvons de nouvelles traces de cette opération jusque dans l'occident de l'Europe. Ainsi vers la fin du quinzième siècle, le médecin Alexandre Benedetti écrivait les paroles suivantes : Aliqui intus sine plaga lapidem conterunt ferreis instrumentis; quod agendum tutum non invenimus (4). « Quel-» ques-uns vont, sans faire de plaie, briser la pierre à

Pintérious avec des instruments de fens de que nous no

[»] l'intérieur avec des instruments de fer ; ce que nous ne

⁽¹ Chehab eddin ahmed ben joussouf Terfaschi.

⁽²⁾ Zaccaria ben mohamed ben mahmud Kasouini, il mourut vers 1283.

⁽³⁾ Conf anssi: chirurgie d'abulcasis traduite par le docteur Lucien Leelere. - Chap. 50, note page 153 - Paris, 1861.

⁽⁴⁾ Alex. Benedetti, de re medica, etc., etc. Lib. 22, cap. 48, p. 867. — Bâle, 1539, in-4°.

» trouvons pas sans danger. » Mais si Benedetti ne trouvait pas cette opération assez sûre pour la pratiquer luimême, il est évident, d'après ses propres paroles, que de son temps quelques chirurgiens la mettaient en usage sans beaucoup de réserve.

Ce n'est pas tout; on trouve dans Haller un texte qu'il attribue à Sanctorius et que beaucoup de personnes ne liront pas sans quelque étonnement : catheterem delineat trifidum; per eum in grandiorem calculum specillum sagittatum immittit, eo ut putat calculum dividit ut fragmenta inter specilli crura cadant et possint extrahi. « Fa- briquez un cathéter à trois branches; par sa cavité, « conduisez une tige en forme de flèche sur la plus grosse » pierre : divisez cette pierre de telle sorte que les frag-

- « pierre ; divisez cette pierre de telle sorte que les frag-
- « ments tombent entre les branches du cathéter à l'aide
- « duquel on les extrait. » (1).

Ce texte est très-clair et ne peut laisser aucune hésitation dans l'esprit. Il s'agit bien ici d'une pince à trois branches avec son foret, destiné à diviser la pierre et à permettre d'en extraire les fragments par l'urèthre. Mais c'est à tort que Haller prétend en attribuer l'application à Sanctorius dans le sens du broiement de la pierre. Le texte que nous venons de reproduire ne se trouve dans aucun des ouvrages de Sanctorius, et on ne s'expliquerait pas la méprise de Haller, s'il n'existait pas à l'endroit du livre où il renvoie, un dessin de la sonde à trois branches avec sa tige en forme de flèche. Ce dessin fait parfaitement comprendre l'opération décrite par Haller, et c'est très-

⁽¹⁾ Haller, Biblioth. chirurg. tom. 1er, 1-b. 5, sect. 228. — Bâle 1774, in-4°. —

probablement la vue de cette image d'un instrument nouveau qui lui a inspiré les paroles ci-dessus reproduites. Le fait est que Sanctorius n'employait point son instrument à broyer une grosse pierre, mais seulement à extraire les petites pierres qui empêchaient l'émission de l'urine (1). Du reste, il importe peu de savoir comment Haller a pu attribuer à Sanctorius une opération qui n'est pas décrite dans les ouvrages de ce dernier. Il suffit pour notre démonstration qu'il la produise clairement et de telle sorte qu'on ne puisse pas ne pas y trouver un mode de destruction de la pierre dans la vessie.

En définitive, tous ces textes prouvent que la pratique de la lithotritie n'a jamais été complétement abandonnée depuis le huitième siècle jusqu'au dix-septième, mais qu'elle a subi des vicissitudes, à cause de l'impéritie de ceux qui la pratiquaient et sans doute aussi à cause de l'imperfection des instruments mis en usage, deux phénomènes provenant très-probablement de ce que les chirurgiens lithotriteurs faisaient toujours plus ou moins un mystère de leur opération. Cela est tellement vrai que c'est à la lumière de l'anatomie que la lithrotritie s'éclipsa complétement, de manière qu'il n'en fut plus question. Déjà l'idée de Romani et l'emploi de la sonde comme guide avaient ramené à la pratique de la lithotomie un grand nombre de bons esprits; mais en outre l'étude et les progrès de l'anatomie, en faisant connaître les organes intéressés dans l'opération de la taille et les rapports de ces organes entre eux, donnèrent à la lithotomie une précision scientifique et des règles certaines qui permirent d'ob-

⁽¹⁾ Sanctorius — comment. ad primam fen primi Libri canonis Avicennæ — venetiis, 1626, in-fo, —

tenir des succès beaucoup plus nombreux qu'auparavant et qui contribuèrent évidemment à rejeter dans l'oubli le broiement de la pierre, car on peut dire avec toute vérité que depuis le dix-septième siècle l'opération de la taille, entrée par l'anatomie dans le domaine véritablement scientifique, est définitivement sortie par ce seul fait des mains des empiriques et ne peut plus y rentrer.

Je ne puis me dispenser de faire remarquer ici que la défense faite par l'école hippocratique à ses élèves de pratiquer l'opération de la taille n'est pas un fait unique et isolé dans l'histoire de la médecine. En effet, vers le milieu du treizième siècle, le célèbre chirurgien Lanfranc professait qu'il fallait abandonner cette opération aux gens ignorants et avides de gain (1). Le fameux Guy de Chauliac dit également que les habiles, periti, ont laissé cette opération aux coureurs, cursoribus (2); et cette manière de voir était générale parmi les vrais médecins du moyen âge; tous ceux qui étaient instruits et honorables refusaient de pratiquer la lithotomie, et cela pour les mêmes motifs qui avaient commandé son interdiction par l'école hippocratique. Il est évident que le sentiment qui animaît cette école était partagé par tous les médecins habiles et respectables, quel que fût leur pays.

Je crois pouvoir couclure des faits et considérations qui précèdent que le précepte du serment hippocratique n'offre rien d'énigmatique ni d'incompréhensible; qu'il s'explique, au contraire, très-facilement et très-naturellement par le sentiment de dignité vivement accusé dans

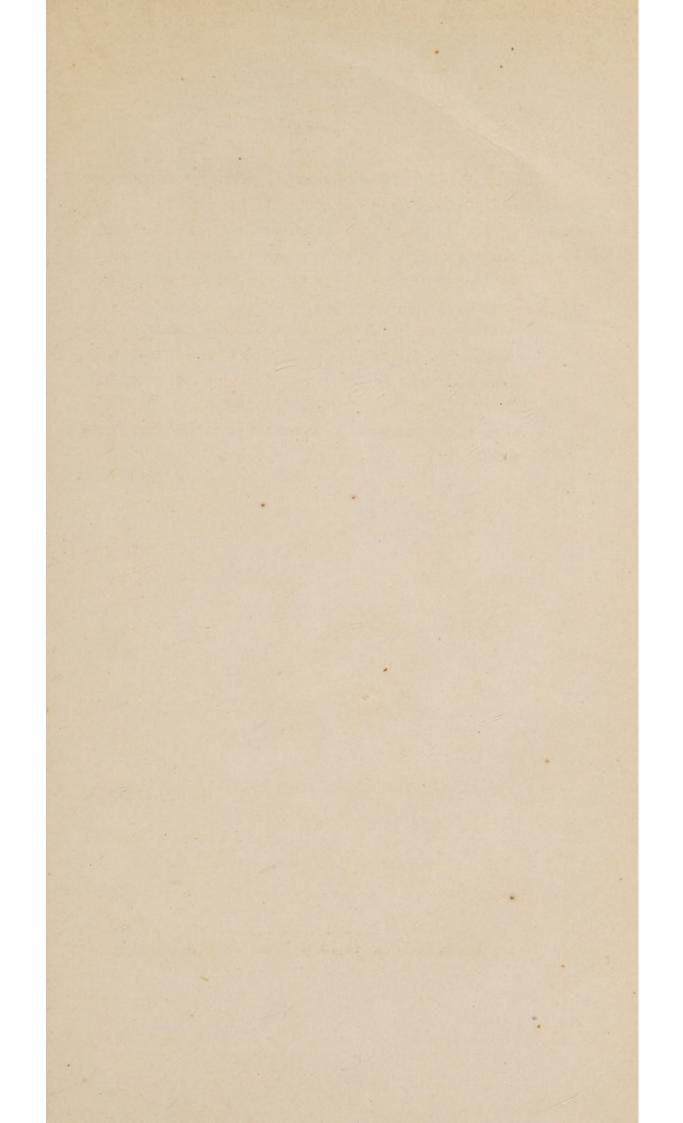
⁽¹⁾ Chirurgia magna et parva (ad verbum).

⁽²⁾ Grande chirurgie, Trait. VI, doct. 2, ch. vn, édit. de L. Jonbert.

tous les ouvrages d'Hippocrate, sentiment qui ne permettait point au médecin sortant de son école de faire une opération dangereuse, manquant de base scientifique, pendant laquelle le couteau de l'opérateur s'enfonçait dans la chair vivante, sans que celui-ci pû connaître les organes qu'il divisait, ni se rendre compte des conséquences immédiates de son action chirurgicale. Ce précepte ainsi compris, et il ne peut l'être autrement, ne fait que grandir dans notre estime la noblesse, la dignité et l'élévation de sentiments qui distinguent la grande école hippocratique et le document pour ainsi dire sacramentel qui sert d'initiation à ses élèves.



Imprimerie PAUL MASSON, place du Martroi, Orléans.



LIBRAIRIE DE GEORGES MASSON

Libraire de l'Académie de Médecine, beulevard Saint-Cermain, Paris

Principaux Ouvrages du même auteur :

et collationné sur tous les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagné des variantes de ces manuscrits et de celles des deux éditions de Venise et de Bâle, ainsi que de notes philologiques et médicales, avec traduction francaise en regard, précédé d'une introduction par le Docteur René Briau, 4 beau volume grand in 8°. Paris 1855 9 fr.

Coup d'œil sur la médecine des anciens sudiens, brochure grand in-8°. Paris, 1853.

EN PRÉPARATION :

HISTOIRE DE LA PROFESSION MÉDICALE DANS L'ANTIQUITE

Trois parties sont publiées :

- 1º Du Service de santé militaire ches les Esmains, in-8. Paris, 1866 3 fr. 50
- De L'Assistance médicale chez les Romains. Cette partie a été insérée au Tome VIIIe du recueil des mémoires des savants étrangers, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, in-8e. Paris, 1869. 3 fr. 50